

ÉDITO

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Les nouveaux élus se mettent en place, la nouvelle « commission déchets ménagers » également. Cette instance a pour vocation de proposer des évolutions en matière de collecte et de traitement, gère les déchetteries et veille à l'équilibre budgétaire de cette compétence communautaire.

En ce qui concerne les recettes du service, comme sur la majorité des territoires, la Redevance Ordures Ménagères (REOM) actuellement pratiquée n'est pas jugée satisfaisante : la mise à jour et le suivi du fichier des « redevables » sont particulièrement compliqués et la mensualisation du paiement est impossible. C'est

pourquoi le conseil communautaire a voté la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au 1^{er} janvier 2021. Ce mode de financement, directement rattaché à la taxe foncière, gérée par le Trésor Public, remplacera donc la REOM.

La gestion des déchets traverse une crise et constitue un défi à relever tous ensemble.

Les exutoires arrivent à saturation sur notre département et notamment ceux des déchets non recyclables. La première conséquence est une augmentation importante et continue des coûts de traitement.

Nous avons besoin de changements individuels et collectifs de comportement et de stratégie dans notre façon de consommer, trier,

composter, réemployer, recycler afin de valoriser d'une part et réduire à la source d'autre part notre production de déchets.

Il y a urgence, nos gestes et nos décisions auront un impact direct sur l'environnement et sur notre pouvoir d'achat.

Vous verrez dans ce bulletin les actions mises en place afin d'agir concrètement en ce sens.

Bonne lecture.

**Éric LAPLEAU, Vice-Président
Environnement et Développement Durable**



LE COMPOSTAGE, C'EST AUTOMATIQUE !

Le geste de tri est bien compris sur le territoire. Un autre geste doit devenir automatique sur Gâtine-Racan car **NON** les épluchures, restes alimentaires et autres déchets fermentescibles ne doivent plus être mis dans le sac à ordures ménagères mais... dans un COMPOSTEUR !

LE SAVIEZ-VOUS ? 30 % des ordures ménagères peuvent être recyclées par compostage !

Un composteur permet de transformer les déchets fermentescibles (épluchures, restes de repas, tontes...) en compost, un engrais naturel proche du terreau.



La Communauté de Communes met **gratuitement** à disposition des habitants un composteur individuel en plastique recyclé. Deux modèles sont proposés : 340L et 800L. Un bio-seau permettant de faire le lien entre la cuisine et le composteur est également fourni.



Si vous souhaitez réserver votre composteur, merci d'envoyer votre demande à l'adresse suivante : compostage@gatine-racan.fr

Veuillez y indiquer votre nom, adresse et modèle de composteur souhaité.

DES SESSIONS DE DISTRIBUTIONS LOCALES, AGRÉMENTÉES D'INFORMATIONS SUR LES BONS GESTES À ADOPTER SERONT ORGANISÉES PROCHAINEMENT.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



Cette année, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets aura lieu du 21 au 29 novembre 2020. En raison de la crise sanitaire, aucune animation ne pourra avoir lieu en présentiel. Toutefois, restez connectés à la page Facebook et sur le site internet de la Communauté de Communes (www.gatine-racan.fr), des tutoriels, astuces, témoignages... vous seront proposés tout au long de la semaine.

Une visio-conférence est proposée le jeudi 26 novembre de 19h à 21h sur le thème du Zéro Déchet, c'est possible !

Jeu
26

NOVEMBRE
19h à 21h00

CONFÉRENCE
Le zéro déchet c'est possible !



POUR OBTENIR LE LIEN DE TÉLÉCHARGEMENT, ENVOYEZ UN MAIL À :
operation-reduction@gatine-racan.fr

Si vous aussi, vous souhaitez partager vos astuces pour réduire vos déchets ou simplement nous faire part de vos envies et suggestions en matière de réduction déchets, envoyez un mail à :
operation-reduction@gatine-racan.fr

DÉFIS DÉCHETS ET ALIMENTATION, C'EST QUOI ?

Ce que nous **consommons**, la façon dont nous **achetons** et notre comportement au quotidien jouent un **rôle important** sur la quantité de **déchets** que nous générons.

Il est temps d'apprendre les bons gestes pour réduire facilement nos déchets au quotidien.

La Communauté de Communes vous propose donc de participer :

1 - Au défi déchets qui débutera en 2021 : visites de sites, conseils et accompagnement personnalisés, ateliers ludiques (récup, réparation, compostage, fait maison...) sur inscription.

Vous pouvez dès à présent vous renseigner et/ou vous inscrire auprès de l'association Couleurs Sauvages qui animera ce défi.

2 - Au défi alimentation : Manger mieux, manger sain, local, sans augmenter son budget.

Ce défi se déroule sur la Communauté de Communes. Il a pour but d'accompagner les participants à faire évoluer leurs pratiques alimentaires vers plus de produits bio et locaux, avec moins d'emballages et sans augmentation de leur budget.

ATELIERS DÉFI ALIMENTATION :

Cuisine anti-gaspi - 12 décembre

Réduire les polluants en cuisine 6 février

Jardinage au naturel - 10 avril

Cuisine locale et de saison - 5 juin

En fonction du contexte sanitaire, les dates des ateliers pourront être modifiées

Ces deux défis sont animés par l'association Couleurs Sauvages.

Chacun peut participer à un ou plusieurs ateliers librement et gratuitement, sur simple inscription, dans la limite des places disponibles :
anais@couleurs-sauvages.com ou au 06.85.26.09.02

Plus d'info et programme détaillé sur www.gatine-racan.fr

